Programme Local de l’Habitat 2026-2032 (PLH)

Retrouvez sur cette page le Programme Local de l'Habitat (PLH) de notre territoire.

Publié le 26 mars 2026
Dernière modification le 02 novembre 2026

Le Programme Local de l’Habitat 2026-2032 de Grand Lac

Au titre de la compétence Habitat, l’agglomération est chargée d'élaborer et animer la politique local e de l'habitat par la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH). Le PLH est un document st ratégique qui définit la politique Habitat de l’agglomération pour une durée de 6 ans.

Document stratégique et opérationnel, le 3ème PLH de l’agglomération adopté en février 2026 s'inscrit d onc dans une politique globale d'aménagement du territoire, il doit donc être compatible avec le SCOT.

Aboutissement de nombreux mois de diagnostic, d’ateliers et de concertation avec les élus et partenair es locaux (Etat, bailleurs sociaux, promoteurs, associations…) le PLH 3 se structure en 4 grandes orient ations et en découle 23 actions, répondant à de nombreux défis.

Quelques défis identifiés dans le PLH

- Mobiliser le foncier afin de maitriser la production de logements abordables (en lien avec le premier défi)
- Poursuivre la politique de transition énergétique des logements avec le dispositif "Je Rénove Grand Lac"
- Observer et animer une politique habitat afin de partager les enjeux identifiés avec l’ensembles des élus, les habitants et les partenaires du territoire
- Développer du parc abordable et social en location et en accession sur le territoire, afin de fluidifier l e parcours résidentiel des ménages (notamment les jeunes locaux, les ménages divorcés et familles monoparentales, les actifs dit « essentiels » au fonctionnement du territoire)

Quelques chiffresclés

- 60% des ménages sont éligibles au logement social
- Au 31/12/2024: 3 037 demandeurs d'un logement social pour 419 attributions (33% des demandeur ont moins de 35 ans, 51% sont seuls, et 22% sont des familles monoparentales)
- En 2024, un loyer médian à 12,5€/m² (hors charges) parmi les plus cher de France (en comparaison avec les territoires disposant d'un observatoire local des loyers)
- En 2024, le prix moyen de l'acquisition dans le neuf est de 5 351/m² excluant une grande partie des ménages
- Une population particulièrement vieillissante (la part des 60-74 ans qui évolue de 2,6% tous les ans, une part des plus de 75 ans à 11%)
- Un marché immobilier figé, au détriment des jeunes ménages notamment

ALLER PLUS LOIN

SUR LE SITE

- Louer un logement
- Rénover et faire des économies d'énergie

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Accueil du lun au ven :
8h30-12h00
et 13h30-17h00

04 79 35 00 51

https://grand-lac.fr/au-quotidien/amenagement-et-developpement-du-territoire/habitat/programme-local-de-lhabitat-2026-2032-plh?